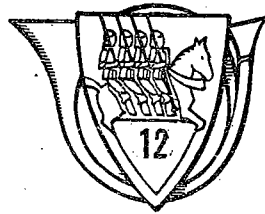


N° 5  
[Signature]

AMICALE DES ANCIENS



DU 12<sup>E</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS

-----

S O M M A I R E

-----

<u>HISTORIQUE DU 12ème CHASSEURS</u> - Campagne de 1792 -	page 2
<u>ABSENCE DE L'ETENDARD</u> du 12ème Chasseurs, à la Manifestation du 23 Mai 1954 à SEDAN	5
<u>TEMOIGNAGES</u> par R. Deffains	6
<u>LA CAPTIVATION ALLEMANDE</u> , le 8 Mai 1945 par le Maréchal de Lattre de Tassigny	8
<u>LE COLONEL DE VIRIEU</u> par le Général Vallette d'Osia	9
<u>EXCURSION A COMPIEGNE DU 7 JUIN 1954</u>	12
<u>NOTRE CARNET DE FAMILLE</u>	13
<u>PROMOTIONS</u>	13
<u>QUELQUES INFORMATIONS</u>	14

---oCo---

La correspondance doit être adressée:

- a) pour les Membres de la Section de ROUEN : à Monsieur Jean LEGRIS,  
23, rue St-Nicolas à ROUEN (S.U.)
- b) pour les Membres de la Section des ARDENNES: à Monsieur Martial  
MOYEN, 38, av. des Martyrs de la Résistance à SEDAN, ou  
au Commandant de GRETRY  
27, avenue Philippoteaux à SEDAN.

o°o  
o

ECOUTEZ tous les Dimanches, à 7 heures 54, sur la Chaîne  
Nationale, les émissions du Comité de Liaison Inter-  
fédéral des Amicales Régimentaires.

-----

La VITALITE d'une Amicale dépend beaucoup du nombre de ses  
Membres payant régulièrement leur cotisation et assistant à  
ses réunions.

---o---

## HISTORIQUE DU 12<sup>ème</sup> CHASSEURS

-----

Descendant des Chasseurs de FISCHER, comme nous l'avons vu, le 12<sup>ème</sup> CHASSEURS prend cette dénomination après avoir été la Légion Corse (1763), Chasseurs des Ardennes (1779), Chasseurs de Champagne (1788).

C'est en 1788, à SELESTAT, en Alsace, que date sa véritable création en Régiment, à quatre escadrons, commandé par un Colonel, et entrant dans la composition d'une brigade, à deux régiments, commandée par un Maréchal de Camp.

Il ne porte pas le numéro 12, mais s'intitule Chasseurs de Champagne, le douzième dans l'ordre chronologique des douze Régiments de Chasseurs.

Le 1er Janvier 1791, en exécution d'une ordonnance royale le Régiment de Chasseurs de Champagne devient le 12<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs.

Au mois de Juillet de la même année, un décret de l'Assemblée institue le drapeau national aux trois couleurs: bleu, blanc, rouge. L'étendard du 12<sup>ème</sup> Chasseurs lui est offert par la ville de TOUL.

Nous allons le suivre maintenant dans sa vie et dans toutes ses campagnes depuis 1788, dans un récit naturellement très condensé et sans prétention.

D'abord un peu d'histoire. Nous sommes au début de 1792. Devant les progrès de la Révolution Française, qui vient d'emprisonner le roi LOUIS XVI et d'abolir la royauté, les souverains étrangers se sentent menacés; aussi organisent-ils leurs armées. Une coalition se forme contre la France dans laquelle entrent l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, la Suisse. L'Autriche exige pour suspendre ses préparatifs des conditions inacceptables pour la France.

C'est donc la guerre. Les frontières de la France du Nord et de l'Est sont les plus vulnérables. Trois Armées, fortes en tout de 100.000 hommes sont formées pour les garder:

- l'Armée du Nord, de DUNKERQUE à GIVET;
- l'Armée du Centre, de GIVET à LANDAU;
- l'Armée du Rhin, de LANDAU à la SUISSE.

Le 12<sup>ème</sup> Chasseurs entre dans la composition de l'Armée du Centre.

Le 22 Août 1792, il quitte sa garnison de PONT-à-MOUSSON pour venir cantonner à CARIGNAN.

L'Armée des coalisés destinée à l'invasion est forte de 112.000 hommes, sous le commandement du Duc de BRUNSWICK, général prussien de grande réputation militaire.

Le 12 Août 1792, l'ennemi passe la frontière près de SIERK (village où cantonna le 1er escadron du 12<sup>ème</sup> Chasseurs en Septembre 1939); le 20 Août, il se présente devant THIONVILLE, qui capitule après trois jours de siège. Pour parer à cette attaque, le Général DUMOURIEZ, qui commande en chef, décide de marcher à la rencontre de l'ennemi, l'armée du Nord et celle du Centre réunies. Cette concentration est terminée le 17 Septembre, dans la région de Ste-MENEHOULD, après des péripéties plus ou moins heureuses, dues à l'inexpérience de la troupe.

Pendant cette marche, le 12<sup>ème</sup> Chasseurs a plusieurs rencontres avec l'ennemi. A la sortie du bois d'AWTRY (au Sud de la trouée de GRANDPRE), il est assailli par 1200 hussards prussiens; malgré la supériorité numérique de ceux-ci, ils ne purent l'entamer. Le 15 Septembre, au cours d'une importante action de Cavalerie, le 12<sup>ème</sup> Chasseurs est enveloppé; l'intrépidité dont il fait preuve lui permet de se dégager à grands coups de sabre, en ramenant même l'étendard du 7<sup>ème</sup> de Cavalerie qui avait été pris par l'ennemi.

Le 20 Septembre, c'est la fameuse bataille de VALMY, grande victoire française qui force BRENSWICK à la retraite et à évacuer le territoire français. Pendant cette bataille, le 12<sup>ème</sup> Chasseurs se fait remarquer par son allant. Il a l'occasion de charger plusieurs fois et par la fougue de son action il contribue à arrêter les mouvements tournants tentés par l'ennemi.

Cependant, une armée autrichienne opérait dans les Pays Bas et mettait le siège devant LILLE. L'investissement commença le 23 Septembre, trois jours après la bataille de VALMY. La garnison française était forte de 7.000 hommes seulement, mais avec l'aide des habitants elle résista magnifiquement; si bien que les Autrichiens ne purent prendre la ville et durent même lever le siège le 5 Octobre à l'approche des renforts envoyés pour la sauver et à la nouvelle de la concentration, dans la région de VALENCIENNES d'une armée française de 100.000 hommes toujours sous le commandement de DUMOURIEZ.

Le 12<sup>ème</sup> Chasseurs venant de la région de l'Argonne fait partie de l'Armée du Nord.

Le 24 Octobre, DUMOURIEZ prend son commandement et donne les ordres pour l'entrée en Belgique et la marche sur BRUXELLES par MONS où l'ennemi avait concentré ses forces.

Le 28, le 12<sup>ème</sup> Chasseurs, sous les ordres du Général DAMPIERRE est à l'avant-garde et prend position à QUIEVRAIN.

Le 4 Novembre, l'avant-garde attaque le village de THULIN et le Moulin de BOUSSU; le 12<sup>ème</sup> Chasseurs prend part à la charge, traverse le village sous un violent feu d'artillerie et de mousqueterie. L'ennemi est mis en fuite; il poursuit les fuyards et en sabre un grand nombre.

Le 5 Novembre est utilisé pour la mise en place des unités en prévision de la bataille du lendemain.

.../...

Le 6 Novembre en effet, les Autrichiens fortement retranchés et organisés sur le terrain, veulent s'opposer à l'avance de l'Armée Française. La lutte est sévère. La progression française aux ailes est lente. Il se produit même au centre un moment d'hésitation qui faillit tourner en déroute. Le duc de Chartres rétablit la situation, pénètre à la tête de l'infanterie dans les redoutes autrichiennes sur les hauteurs du village de JEMMAPES. Cette action décide de la bataille. L'ennemi, qui a perdu 5000 tués et blessés, autant en prisonniers, bat en retraite.

Pendant toute cette journée la Cavalerie n'est pas restée inactive. Ses interventions sont décisives. Le 12<sup>ème</sup> Chasseurs en particulier ne perd pas une occasion de sabrer l'ennemi, il se précipite comme l'infanterie sur les redoutes avec une fougue qui fait l'admiration de tous. Sa conduite durant cette journée lui vaudra l'inscription de la bataille de JEMMAPES sur son étendard.

Le 12<sup>ème</sup> Chasseurs fait partie de l'avant-garde dans la poursuite de l'ennemi.

Le 14 Novembre le Régiment entre le premier à BRUXELLES aux acclamations de la population.

Dès le lendemain la poursuite continue. Le 21 Novembre c'est le combat de TIRLEMONT, le 27 Novembre celui de LIEGE.

Pour récompenser la bravoure dont le 12<sup>ème</sup> Chasseurs avait fait preuve, le Général DUMOURIEZ le laisse à LIEGE pour garder la ville.

Le 15 Décembre, le chasseur DUPLESSIS en patrouille aux environs de LIEGE rencontre un demi ploton de hussards ennemis. Il n'hésite pas, il se jette sur eux. Frappé de deux coups de feu, un bras fracassé, il continue de combattre, blesse trois hussards, en tue un quatrième au cri de "Vive la Nation". Pour cet acte de courage, il reçoit une pension, un mousqueton d'honneur et, plus tard, la Légion d'Honneur lors de la création de cet ordre.

Pendant que ces événements militaires se passaient et que l'Armée de DUMOURIEZ atteignait les frontières Nord de la Belgique, l'armée du Général de CUSTINE, par une série de manoeuvres hardies, occupait SPIRE, WORMS et MAYENCE sur le Rhin; celle du Général de MONTESQUIOU s'emparait de la Savoie et du Comté de NICE.

Nos armées, à la fin de 1792, étaient partout victorieuses.

(- A SUIVRE )

- .....
- VENEZ nombreux à notre service du Bulletin.
  - DONNEZ-NOUS des renseignements concernant vos événements de famille.
  - AIDEZ-NOUS à la rédaction du Bulletin en nous envoyant le récit de souvenirs personnels, en nous transmettant des articles susceptibles d'intéresser les membres de l'Amicale.

D'avance, Merci.

L'ABSENCE DE L'ETENDARD DU 12ème CHASSEURS  
A LA MANIFESTATION DU 23 MAI 1954 à SEDAN

Les membres non informés de l'Amicale ont manifesté leur étonnement de constater l'absence de l'Etendard du 12ème Chasseurs à la fête du Centenaire du 17ème d'Artillerie, le 23 Mai à SEDAN, alors qu'ils voyaient présents des emblèmes de Régiments autrefois stationnés à Sedan ou même d'unités n'ayant eu aucun rapport avec notre ancienne garnison.

Il leur a paru, à juste titre, qu'il y ait eu manquement de la part du Comité de l'Amicale, car, s'il y avait un emblème dont la présence était indiquée, c'était bien celui de notre régiment.

Nos amis ont droit à des explications; les voici:

Les drapeaux et étendards des unités dissoutes sont entreposés les uns au Château de VINCENNES, les autres à l'Hôtel des Invalides. Mais alors qu'il est très facile d'obtenir la sortie des drapeaux et étendards déposés à Vincennes, le Général Gouverneur des Invalides s'oppose formellement à la sortie de ceux qui lui sont confiés.

L'étendard du 12ème Chasseurs est aux Invalides. Le Commandant de BRETRY peut le certifier, lui qui a assisté à sa remise en 1946.

Cette différence de traitement ne s'explique pas; mais elle est, car les démarches pour obtenir sa sortie ont été nombreuses et pressantes. La mesure pourrait être valable pour les emblèmes en mauvais état. Ce n'est pas le cas du nôtre.

Nous ne pouvons que regretter infiniment l'absence de notre étendard lors de cette manifestation. Avec quelle émotion nous l'aurions revu et surtout veillé dans la nuit du 22 au 23 Mai.

ERECTIION D'UN MONUMENT A TORCY,  
A LA MEMOIRE DES MORTS, DISPARUS, DEPORTES ET  
VICTIMES DE LA GUERRE 1939 - 1945

Le Comité attire l'attention des membres de l'Amicale sur cette oeuvre due à l'initiative de la Municipalité de Sedan.

L'obole la plus modeste comme la plus généreuse contribuera à sa réalisation.

Les souscriptions peuvent être versées:

- en numéraire, aux guichets de la Recette-Perception de Sedan.
- par virement au C.C.P. de la Recette (CHALONS S/MARNE N° 2001-40) en précisant que ce versement est effectué pour l'érection du monument.

T E M O I G N A G E S

Après tant d'événements qui se sont déroulés au cours de ces 10 dernières années, en présence même de la situation difficile que nous connaissons dans le présent, pouvons-nous nous pencher sur le passé et chercher si ce passé mérite qu'on s'y arrête et qu'on le fasse revivre ?

Nous avons tous lu avec le plus grand intérêt le récit du périple du 12ème Chasseurs au cours de la campagne 1939/1940, périple dont nous avons été les acteurs.

De ce récit se dégagent une sobriété, une précision dans le mouvement suivi, une cohésion, qui démontrent l'équilibre de la troupe engagée et le maintien sans heurts dans la ligne générale tracée.

Lorsque l'on s'attache à découvrir des témoignages fixant l'opinion d'autrui, il est facile de reconstituer le juste point de cette période troublée.

La note du Commandant BRUYANT est une de celle qui doit être versée au dossier.

Le Maréchal ROMMEL lui-même, dans son livre "Guerre sans Heine" (Années de Victoires) souligne à de nombreuses reprises les soucis que lui ont causés les multiples résistances rencontrées depuis la traversée de la Meuse jusqu'à la Seine.

L'on attachera nécessairement une grande valeur au témoignage du fameux leader anglais dont chacun de nous a certainement lu les "Mémoires". Dans son livre "Années Terribles", CHURCHILL ne manque pas de rendre un large hommage à l'effort français.

Le Général GEORGES, commandant le Groupe des Armées du Nord-Est, dans son témoignage au procès du Maréchal PETAIN (11ème audience) rend devant la Haute Cour de Justice un éclatant hommage à l'Armée française et c'est en ces termes qu'il s'exprime:

"Dans cette dure bataille de France, la France, une fois encore a été à l'avant-garde de la coalition. La France, une fois encore, a eu des appuis alliés insuffisants. Elle n'a pas pu durer, comme elle l'avait fait en 1914, à raison du rythme rapide de la guerre de matériel, mais du moins, j'ai le sentiment que, dans cette longue bataille de quarante-cinq jours, l'armée française a donné le maximum de ce qu'elle pouvait donner et a subi de lourds sacrifices.

"C'est dans cet esprit que je me permets, Monsieur le Président, en ma qualité d'ancien commandant en chef des Armées du Nord-Est puis à la fin, du Sud-Est, de vous demander la permission de rendre hommage à tous, chefs et soldats, à tous ceux qui ont lutté jusqu'au bout dans cette période extrêmement difficile et qui ont rempli avec vaillance et avec abnégation leur mission de sacrifices."

La Haute Autorité du Général WEYGAND apporte à notre plaidoyer un appui sans réserve. "Rappelé au Service" qui forme avec "Idéal Vécu"

un magnifique diptyque, nous donne en la matière de sérieuses assurances. Page 272 de son volume, il écrit:

"Ainsi brillèrent ces derniers rayons d'héroïsme, dans la nuit de la défaite, sans que pourtant s'éteigne la flamme de l'espoir, car ce sursaut de l'honneur militaire couronne noblement le monument élevé à la Patrie, par la vaillance et l'esprit de sacrifice d'une Armée qu'écrasa le nombre et la puissance matérielle.

"A vous, combattants de Belgique, de la Marne et de Dunkerque, du Nord-Est, des Alpes, qui avez lutté à armes inégales, mon cœur resté profondément attaché. Si des faiblesses vous ont été reprochées -vous êtes des hommes- combien les ont rachetées par tant d'actes magnifiques, de jour en jour mieux connus. Aujourd'hui encore, on fait trop bon marché de vos héroïsmes, de vos jeunes vies immolées, de vos souffrances dans les camps ennemis. L'hommage qui vous est dû est bien long à venir. La lutte ne date pourtant pas du 18 Juin et encore moins du moment où l'agression ennemie contre la Russie apporta aux Alliés un concours jusque là refusé. Elle a commencé le jour où, combattants de la première heure, vous êtes entrés en guerre; à peu près seuls et malgré des déficiences dont tout le Pays est responsable, pour garder l'honneur de la parole donnée et en avant-garde sacrifiée, d'une coalition trop lente à se former et à s'armer.

"Que la France exalte et conserve précieusement le Souvenir de ses Morts et de ses Combattants de 1940 qui firent leur devoir et ont bien mérité d'Elle. "

Sans doute pourrions-nous rassembler d'autres preuves, mais il nous paraît que ces sources autorisées apportent un appui suffisant à ce faisceau de témoignages qu'au fond de nous-mêmes nous sommes heureux de rapporter, témoignages qui prendront, avec le recul du temps, toute leur valeur.

R. DEFFAINS

Section Normande du 12ème Chasseur

C O T I S A T I O N S

Beaucoup de Membres de l'Amicale n'ont pas encore, bien que la fin de l'Année approche, réglé leur cotisation 1954; certains mêmes sont en retard de deux ou trois années.

Dans notre appel de cotisation, datant du début de l'année, nous avons signalé que tout Membre n'ayant pas versé sa cotisation pour le 15 Avril 1954, dernier délai, ne recevrait plus ni avis, ni bulletin pour l'année. Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons plus assurer le service du bulletin (dont le prix de revient dépasse toutes les prévisions) à ceux qui se désintéressent de l'Amicale. Nous vous rappelons que nous maintenons cette décision prise en Comité. Les retardataires n'ont pas à être surpris de notre silence plus que nous ne le sommes du leur.



HEURES HISTORIQUES DE LA CAPITULATION ALLEMANDE LE 8 MAI 1945

par le Maréchal de LATTRE de TASSIGNY

(Causerie faite le 14 Mai 1945 aux Officiers de la 1<sup>re</sup> Armée)

" Vous n'ignorez pas que la 1<sup>ère</sup> Armée avait déjà reçu il y a quelques jours la reddition de la 24<sup>ème</sup> Armée Allemande et que j'avais envoyé des représentants recevoir la reddition de la 19<sup>ème</sup> Armée Allemande, chez le Général Américain DEVERS, commandant le 6<sup>ème</sup> Groupe d'Armées franco-Américain. Or, les plénipotentiaires de la 24<sup>ème</sup> Armée s'étant présentés aux autorités Américaines et ayant obtenu des conditions meilleures, j'ai l'intention de les convoquer à nouveau quand je le jugerai bon, ce soir peut être, et je leur dirai bien, croyez-le, que cette façon de faire est incompatible avec l'honneur militaire.

Mais revenons à l'objet essentiel qui est la capitulation de l'Allemagne. Vous savez que des préliminaires avaient été signés à REIMS par le Général SEVEZ, chef d'Etat-Major du Général JUIN, qui, en somme, avait été pris au dépourvu; il a apposé sa signature pour que la France soit représentée bien que n'étant pas mandaté à cet effet, puisque le Général de GAULLE m'avait fait le grand honneur de me désigner pour représenter la France en cette circonstance aussi émouvante que glorieuse. A la suite de cet événement, je reçus du Général de GAULLE un télégramme charmant qui me précisait les conditions dans lesquelles le Général SEVEZ avait, avec son jugement si sur, ses sentiments si purs, la droiture que tout le monde connaît, apposé sa signature sur un acte aussi important, et ce télégramme était terminé par cette phrase si aimable du Général de GAULLE à mon égard: "et à tout prendre, voyez-vous, il vaut mieux être le vainqueur que le signataire".

Donc, pendant la nuit du 7 au 8 Mai, j'appris que l'acte officiel et définitif devait être signé à BERLIN le lendemain avant midi, et que je devais m'y rendre avec une suite très restreinte. Nous fîmes donc, le Colonel DEMETZ, mon Chef d'Etat-Major, et le Capitaine BONDOUX, mon Chef de Cabinet, nos préparatifs. Le temps d'aller prendre l'avion que le Général DEVERS avait mis à ma disposition et de nous rendre à BERLIN me donnait la certitude que nous serions en retard; en effet, nous atterrissions au champ d'aviation de TEMPELHOF un peu après midi. Là, une délégation russe nous attendait et aussitôt nous primes place dans les voitures. Je montais à la place qui, chez nous, me revenait, à gauche au fond et à droite, ce qui parut surprendre le Général russe qui, avec hésitation, s'installa près du chauffeur, place qui, chez eux, je l'appris plus tard, est la première.

Le cortège traversa BERLIN de bout en bout et, pendant le trajet, j'avais deux préoccupations: l'une, de me rendre compte de l'état de la ville, l'autre de savoir si nous arriverions assez tôt. Je peux dire qu'après avoir bien regardé, je n'ai pas vu, pendant le trajet qui dura 40 minutes à bonne allure, une seule maison habitable. BERLIN m'apparut "mort, anéanti", si ce n'était de temps en temps des files humaines venant chercher de l'eau et voyant passer les autos

sans même y faire attention, on se serait cru dans une ville inhabitée. Toutefois je dois vous dire, ce qui ne gâtait nullement le voyage, que j'ai constaté la jeunesse, la fraîcheur, la décision des jeunes M.F.S féminines soviétiques, vêtues d'un uniforme fort seyant, qui, montées chacune sur une petite barrique, jouaient le rôle de nos régulateurs. A un carrefour, hésitation; le Général russe demande l'itinéraire; l'une d'elles descend de sa petite barrique, sollicite sérieusement d'une façon impeccable, donne avec précision et rapidité le renseignement demandé, salue à nouveau, remonte sur sa petite barrique, puis nous adresse un charmant sourire; l'éternel féminin ne perd pas ses droits, et, voyez comme dans une Armée, les femmes peuvent être disciplinées.

Quand les voitures s'arrêtèrent, nous étions dans un quartier semblant avoir été épargné; dans de petites villas, toutes de même style, grouillait un personnel de dactylos, secrétaires, photographes, journalistes; on nous montra dans l'une de ces villas et j'appris alors que le Maréchal JOUKOV était chez lui, ainsi que le Maréchal de l'Air TEDDERS et que rien n'était encore fait.

o  
o o  
o

### LE COLONEL DE VIRIEU

En Janvier 1953, nous avions la douleur d'apprendre le décès à PARIS, à l'âge de 54 ans, du Colonel de VIRIEU.

De Février à Juin 1940 il avait été le Chef d'Etat-Major du Général CHANOINE, commandant de la 5ème Division Légère de Cavalerie notre Division.

Le Chef d'Etat-Major, comme vous le savez sans doute, est après le Général, le personnage le plus important de la Division. Compte-tenu des renseignements sur l'ennemi, de la situation générale, de la mission de la Division, des directives du Général, etc.. il étudie avec les autres Officiers de l'Etat-Major, tous les problèmes infiniment compliqués et délicats que soulève, en campagne, la conduite d'une Division: problèmes d'emploi tactique des unités d'infanterie, d'artillerie, de chars, d'aviation, de génie, de transmissions; de ravitaillement en vivres, en munitions, en essence, en matériel; de transports; d'armement et d'habillement; de circulation; de service sanitaire et nous en passons. Cette étude se concrétise par des ordres que le Chef d'Etat-Major soumet au Général pour approbation.

Vous voyez par là le rôle de tout premier plan joué par le Colonel de VIRIEU dans la vie de notre Division.

Quelques-uns d'entre nous le connaissaient bien et ont pu apprécier sa haute valeur.

Nous avons pensé de notre devoir de le faire mieux connaître à ceux qui n'ont pas eu le privilège de l'approcher, en reproduisant ici l'allocution prononcée à ses obsèques par le Général VALLETTE D'OSIA. Vous y trouverez de lui un portrait très fidèle. Vous y sentirez toute la flamme patriotique qui brûlait dans cette âme d'élite.

" Le soldat que nous pleurons est pour moi un ami de plus de 37 ans. J'ai beaucoup de peine et si je prends la parole, c'est parce que, peut-être mieux qu'un autre, je puis montrer combien cet homme rayonnait.

C'est vrai déjà à Ste-GENEVIEVE (1) où il est l'un des plus brillants et l'un des plus aimés de la corniche des Postes (2)

C'est vrai aussi à St-CYR où ayant choisi la cavalerie, l'arme qui convient le mieux à sa personnalité, il donne le ton à l'escadron.

Du front, il revient avec la Médaille Militaire, distinction extrêmement rare pour un jeune de 19 ans et encore plus pour un St-Cyrien.

Jeune officier, il s'affirme de plus en plus, aussi bien en Orient qu'à l'E.M.G. (3) où ses dons d'organisateur font merveille. J'ai tenu son dossier du personnel, je puis vous assurer que je n'ai jamais trouvé dans un dossier d'officier un tel concert de louanges, sans aucune restriction. Le capitaine de VIRIEU paraît promis aux plus brillantes destinées militaires. Hélas, la maladie le guette. Le voici atteint d'une pleurésie et désormais d'une santé fragile.

Survient la guerre et nous nous retrouvons sur la Somme tous deux Chefs d'Etat-Major de Division, d'une Division de Cavalerie.

Il est bien trop intelligent pour se faire des illusions et j'entends encore sa phrase: "alors cette fois, c'est BADEN-BADEN". Pourtant s'il est lucide, il n'enfait pas moins l'impossible pour forcer le destin. Cela se termine à St-VALERY-en-CAUX. Le Commandant de VIRIEU est prisonnier. Pour l'homme déjà ébranlé dans sa santé et tenu à prendre constamment des précautions, la captivité est une catastrophe. La maladie prend le dessus, il est rapatrié comme grand malade.

Dans l'intervalle, son château est entré dans la guerre. Ses cachettes ont été mises à la disposition de ceux qui pensent que la guerre n'est pas finie pour la France. La vicille demeure abrite un important dépôt d'armes et de munitions.

.../...

- (1) - Ecole de préparation à l'examen d'entrée à l'Ecole de St-CYR
- (2) - Nom donné à la classe de préparation au même examen et à la même Ecole.
- (3) - Etat-Major Général de l'Armée.

Quand VIRIEU rentre en France, il a grand besoin de se soigner. Mais il a la volonté de servir et à défaut de le faire avec ses bras et ses jambes, il le fera avec son cerveau. Il se lance à fond dans la Résistance dont il a analysé les raisons profondes et dont il définit le but et les moyens. Il sait bien que sa place à lui, Marquis de VIRIEU, est à la tête de son village et qu'il lui doit d'être son guide. Je crois que le grand respect et l'amour que toute la population de ce pays montrent aujourd'hui datent surtout de cette époque.

Les Allemands ont vu de son activité et décident de son arrestation, un jour où il y avait précisément une réunion à Virieu de grands chefs de la Résistance. La réunion se tint quand même, mais chacun fut armé, avec tous les risques que pareille décision comportait pour le château et ses habitants. Puis tout le monde prit le large.

VIRIEU est trop malade encore pour pouvoir prendre un commandement actif, mais il sait bien ce qui manque à tous ces hommes et ces garçons qui ont pris le mauvais, et ont besoin d'être renseignés et instruits. Il est l'auteur du manuel de guerre clandestine; il est le rédacteur de "Radio Journal Libre", diffusé dans les maquis. Vous demanderez à sa femme ce qu'une telle production représente d'heures passées à sa table de travail.

À la libération, il prend l'École des Cadres d'Uriage où il se consacre à la formation des officiers.

Il croit ses forces revenues et demande le commandement d'un régiment, le rêve de tout Colonel. Il y ruine sa santé et doit renoncer.

C'est alors qu'on me le donne comme adjoint avec l'idée qu'il est fini. C'est mal connaître son ressort. À peine réinstallé à Virieu, sur sa terre, dans laquelle plongent toutes ses racines affectives, il se sent renaître et ce grand malade, ce moribond, au bout de deux ans de soins, peut songer à redemander du service. Entre temps, il a fait, en réponse à l'enquête d'"Esprit", cette magistrale étude sur l'Armée, où il est le seul à avoir posé le vrai problème militaire.

Il est mis à la tête du Service Historique de l'Armée. Il va y exceller, s'imposer et lui donner une impulsion à sa taille.

"Il y a 7 siècles, m'écrivait-il est été, le passant qui, tard dans la nuit, regardait le donjon de Vincennes, voyait une fenêtre encore éclairée. C'était CHARLES V, qui veillait et travaillait au bonheur de son peuple. Aujourd'hui, à la même fenêtre, brille encore une lumière. C'est ma lampe".

Oui, c'était sa lampe et qui a peut-être brillé trop tard dans la nuit. C'est peut-être pour cela qu'il n'est plus.

Intelligence fulgurante, calme courage, distinction, vaste culture, volonté de servir, c'est par ces vertus que tout au long de sa carrière, il a rayonné entraînant ceux qui l'approchaient.

La leçon de sa vie est trop grande et trop haute, pour que nous l'oublions jamais.

Colonel, marquis de VIRIEU, à Dieu.

"

In memoriam

26 Janvier 1953.

## EXCURSION A COMPIEGNE DU LUNDI DE LA PENTECOTE

-----

Le lundi de la Pentecôte, 7 Juin 1954, un groupe d'Amicalistes de Normandie et un autre du Sedanais, se sont retrouvés en forêt de COMPIEGNE.

Cette journée d'amitié s'est déroulée conformément au programme établi.

Le rendez-vous avait été fixé pour 11 heures au carrefour de l'Armistice. Les plus grands retards n'excédèrent pas 15 minutes.

La visite du fameux wagon intéressé vivement grands et petits.

Ce pèlerinage patriotique fut suivi par la traversée du Nord au Sud de la très belle forêt de Compiègne, puis par le déjeuner qui eut lieu au restaurant de l'Hôtel du Lac, aux pieds de la masse imposante du très beau Château de PIERREFONDS.

Ce repas qui, de l'avis de tous, fut de bonne qualité et de prix très abordable puisqu'il n'excéda pas 480 frs, boisson à discrétion et service compris, fut très gai. Rouennais et Sedanais se retrouvèrent avec joie.

Après le déjeuner qui se termina tard, nos amicalistes retraversèrent la forêt et se retrouvèrent devant le Château de COMPIEGNE pour visiter la très célèbre exposition de la Voiture, depuis les chars de l'antiquité jusqu'aux derniers modèles de voitures hippo, en passant par les traineaux, les diligences, carrosses de gala, etc. Fort curieuse exposition, mais dont la visite gagnerait à être faite un jour de moindre affluence.

A 18 heures, les deux groupes se séparèrent pour rejoindre leur centre respectif, très satisfaits de leur journée, mais regrettant qu'un plus grand nombre ne soit pas venu. Si, en effet, 49 personnes se rangèrent autour de la table, ce qui est beau, sur ce nombre il n'y eut guère qu'une quinzaine d'amicalistes; le plus fort contingent étant fourni par les Rouennais qui avaient pu remplir un car. Par contre, il n'y eut pas assez de Sedanais pour garnir un car et pas assez de voitures particulières pour emmener tous les candidats à la promenade. C'est ainsi que nos amis MATHIEU et MERGAUX, à notre grand regret, durent rester en rade avec leur famille. Vous nous en voyez désolés.

Nous devons tout particulièrement des remerciements au Chef d'Escadrons de CLERMONT-TONNERRE, ancien du 12<sup>ème</sup> Chasseurs, habitant Compiègne, qui a été l'organisateur du déjeuner, parfaitement réussi, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

En résumé, excellente journée, qui a permis à de bons amis de se retrouver, aux familles de se connaître, à chacun de remuer de vieux souvenirs et en outre à visiter un des jolis coins de la France. Elle aurait gagné à être plus longue, à ce que le soleil se soit montré plus généreux et à ce que les Amicalistes soient venus plus nombreux.

NOTRE CARNET DE FAMILLE

MARIAGES - Monsieur et Madame Joseph GILBERT, nous font part du mariage de leur fille Agnès avec Monsieur Antoine BARANGE. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Les-Ponts-de-Cé, le 16 août 1954.

Monsieur et Madame WEYDERS-LECOMTE, nous font part du mariage de leur fille Marie-France, avec Monsieur Jean LECLERCQ. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Sedan, le 24 août 1954.

Sincères félicitations et vœux de bonheur.

NAISSANCES - Monsieur et Madame PRUVOST-PECOURT font part de la naissance de leur fils Jean-Michel à L'Argentière la Bessée (Htes Alpes).

Monsieur et Madame FRAZIER font part de la naissance de leur 4ème enfant Elisabeth à Sedan.

Nous font part également d'une naissance dans leur foyer:

Monsieur et Madame MULAERT-GOBAILLE à Ste-Preuve,

Monsieur et Madame GREMONT à Daigny.

Sincères félicitations aux parents et vœux de prospérité aux nouveaux-nés.

NECROLOGIE - Monsieur et Madame Jean LEGRIS nous font part du décès, le 29 Mars 1954, de leur petit Frédéric, âgé de 15 mois, 23, rue St-Nicolas à ROUEN.

Nous avons appris également le décès de Madame CAMUS, femme de notre camarade CAMUS Virgile, ancien adjudant-chef et mère de notre ami Serge CAMUS, ancien brigadier-chef.

Tous nos sentiments de condoléance bien sincères et bien vifs à ces amis si éprouvés.

PROMOTIONS - Nous avons appris avec plaisir, la promotion:

- au grade de Chef d'Escadrons, du Capitaine de la CHAPELLE;
- au grade de Capitaine de Réserve, du Lieutenant Georges BAZAILLE (J.O. du 15.8.1953).
- au grade d'Officier de la Légion d'honneur de: LE CALL, cl. 38, du recrutement de BREST (J.O. du 19.2.54).

En outre, la nouvelle de la réception à l'Ecole de Guerre du Chef d'Escadrons de la CHAPELLE vient de nous parvenir.

Toutes nos bien vives félicitations.

QUELQUES INFORMATIONS

Une instruction doit fixer prochainement (nous ne pensons pas que ce soit déjà fait) les conditions et les formes dans lesquelles devront être présentées les demandes qui seront soumises à la Commission Spéciale chargée de statuer sur les droits à l'échelle de solde n° 3, des sous-officiers ayant commandé une section au feu.

Il appartiendra aux intéressés de s'y conformer en réunissant très exactement les pièces qui seront demandées et en envoyant le dossier complet ainsi établi au service administratif qui sera désigné dans le texte.

Nous tiendrons nos camarades au courant de la parution de cette instruction dans notre prochain bulletin.

Monsieur Bergasse, député, a présenté une proposition de loi tendant, à compter du 1er janvier 1955, à réviser les pensions, sur la base des soldes de la gendarmerie et de la garde républicaine, (à l'exclusion de l'indemnité spéciale applicable aux militaires de ces armes) des militaires, non officiers, des armées de terre, de mer et de l'air et de leurs ayants cause, dont les services ont été arrêtés avant la promulgation de la Loi du 20 Septembre 1948.

Sur le J.O. du 6 juillet 1954, nous relevons, sous le n° 8783, page 6387, un avis accordant un délai de trois mois, à compter de la promulgation de la présente loi, aux militaires retraités, bénéficiaires des dispositions du dernier paragraphe de l'article 33 de la Loi du 14 avril 1924, pour faire valoir leur droit à la révision de leur pension.

Nous espérons qu'après ce nouveau délai, il n'y aura plus de camarades qui négligeront de faire valoir leurs droits.

VOULEZ-VOUS LA VIE DE VOTRE AMICALE ?

- Venez aux Réunions,
- Payez vos cotisations,
- Encouragez ses dirigeants,

AVEZ-VOUS FAIT QUELQUE CHOSE POUR ELLE ?

PENSEZ-Y !!!!!